CFA EVE CENTRE DE FORMATION UNIVERSITAIRE EN APPRENTISSAGE

BAC +3
Licence Professionnelle
Code RNCP : 30125

version : janvier 2024

LP Métiers de l'Industrie : Conception de Produits Industriels

Parcours : Ingénierie Mécanique et Environnement

Type de contrat
Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation

Durée de la formation
12 mois
600 heures

Formation délivrée par

Objectifs

La mécanique plus que toute autre industrie est au cœur des enjeux environnementaux. Son action est double : elle met en œuvre pour son usage des procédés propres et elle fournit des solutions innovantes pour l'ensemble de l'industrie. L'ingénierie

« mécanique et environnement » prend ainsi simultanément en compte les besoins d'un produit aux différents moments de son cycle de vie.

La Licence Professionnelle Conception et Production Industrielle (CPI) – Parcours Ingénierie et Management Environnemental (IME) de l'IUT d'Evry est conçue pour former les étudiants aux domaines de la conception, de la fabrication et du contrôle assistés par ordinateur, appliqués aux produits ou mécanismes dans divers secteurs de l'industrie mécanique, tout en respectant les normes environnementales actuelles.

Le programme vise à maîtriser des concepts, des méthodes et des logiciels essentiels à la démarche de projet, ainsi qu'à développer une expertise en outils de Conception et Fabrication Assistées par Ordinateur (CFAO). Il offre également une connaissance approfondie des processus d'industrialisation, des procédés d'obtention et des machines-outils, et habilite les étudiants à coordonner le travail de multiples équipes spécialisées.

Les outils logiciels couverts dans le programme incluent la CAO avec CATIA 3D Experience, la CFAO avec TopSolid de Missler Software, ainsi qu'openLCA, MS Project et ANSYS.

Accès au diplôme

Etre titulaire d'un L2, DEUST, BTS, BUT des secteurs industriels concernés (BUT Génie Mécanique et Productique, BTS Conception de Produits Industriels, BTS Microtechnique, L2 Sciences et Technologies pour l'Ingénieur, etc.)

Admission : sur dossier

Télécharger le dossier de candidature sur le site du CFA-EVE : www.cfa-eve.fr

Rythme d'alternance

2 jours en formation / 3 jours en entreprise

40% à l'IUT d'Evry Val d'Essonne - Département GMP - Cours Monseigneur Roméro - 91000 EVRY

60% au Lycée polyvalent Léonard de Vinci - 2 bis Edouard Branly - 77000 MELUN

Rentrée : septembre

Contacts

Responsable pédagogique : Amir FEIZ - a.feiz@iut.univ-evry.fr Tél. : 01 69 47 72 38 / Coordinateur pédagogique : Fabrice MARRO - fabrice.marro@vinci-melun.org Tél. : 01 60 56 60 60

Contact administratif : Patricia DE ROECK - p.deroeck@iut.univ-evry.fr - Tél. : 01 69 47 73 32

Contact CFA EVE : VARNEROT Florence - f.varnerot@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 56 02 /

Lieu(x) de formation

IUT d'Evry - Dept. GMP
Cours Monseigneur Roméro
91000 EVRY

Lycée Léonard de Vinci
2 bis Edouard Branly
77000 MELUN

Programme de la formation

Programme des deux semestres (S1 et S2)

BCC1 - Connaissance de l'entreprise et compétences transverses

140h

- UE11 - Communication dans l'environnement industriel
- UE12 - Droit industriel - Intelligence collective
- UE13 - Processus de développement de produit intégré

BCC2 - Conception Assistée par Ordinateur (CAO) pour l'ingénierie de produits mécaniques

204h

- UE21 - Outils de dimensionnement des structures mécaniques
- UE22 - Outils de Conception Assistée par Ordinateur (CAO) pour l'ingénierie de produits mécaniques
- UE23 - Innovation environnementale et éco-conception

BCC3 - Industrialisation et techniques de fabrication

106h

- UE31 - Techniques de production industrielle
- UE32 - Gestion et adaptation des processus de production

BCC4 - Formation professionnelle

- UE41 - Projet Tutoré (150h)
- UE42 - Pratique professionnelle (25 semaines en immersion complète en entreprise)

Public concerné (CA ou CP)

Pour le contrat d'apprentissage

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage :** les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations…
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé :** l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics…

Pour le contrat de professionnalisation

- Avoir moins de 26 ans à la date de début du contrat,
- ou être demandeur d'emploi âgé de 26 ans et plus,
- ou être bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés,
- ou avoir bénéficié d'un contrat unique d'insertion,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour ET de travail.

Qui peut accueillir un jeune en contrat de professionnalisation ?

- **Tout employeur du secteur marchand assujetti au financement de la formation professionnelle.**
- **Les entreprises de travail temporaire** peuvent également embaucher des salariés en contrat de professionnalisation à durée déterminée.

Attention : l'Etat, les collectivités territoriales et leurs établissements publics administratifs ne peuvent pas conclure de contrat de professionnalisation.

Marche à suivre

1. Candidater via le site du CFA www.cfa-eve.fr ou directement auprès des écoles/ universités partenaires concernées.
2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

48, cours Blaise Pascal
91025 EVRY-COURCOURONNES Cedex
Tél. : 01 60 79 54 00 - cfa@cfa-eve.fr - www.cfa-eve.fr
UAI : 0912119J – SIRET : 402 924 849 00027